

Nouvelle-Zélande.—Le gouvernement de la colonie de la Nouvelle-Zélande se charge des frais de refroidissement du beurre et du fromage à certains ports où l'on a érigé des compartiments pour l'application du froid à ces produits. Durant l'année 1895, il en a coûté au gouvernement £5,000 sterling sous ce chef, ce qui représente environ un demi-centin par livre de beurre.

LES GOUVERNEMENTS DANS LE RÔLE D'AGENTS EXPÉDITEURS.

Dans plusieurs des colonies, le gouvernement a agi comme agent expéditeur.

A Victoria.—Dans ce rôle d'agent expéditeur, le gouvernement se faisait payer 2½ centins par livre depuis le point primitif d'expédition jusqu'aux magasins de Londres, Angleterre.

Dans l'Australie Occidentale.—Le gouvernement a pris sous son contrôle des consignations de beurre et s'est arrangé avec les compagnies de paquebots pour les transporter dans des compartiments frigorifiques à raison de 1½ centin par livre.

Services d'experts.—Un expert spécial du commerce ou agent des produits de la laiterie est employé pour surveiller le placement des produits danois sur les marchés de la Grande-Bretagne, dans le but de poursuivre les marchands qui vendent des produits venant d'autres pays en les marquant comme "danois," et, par le moyen des canaux officiels du Danemark, de suggérer toute méthode qui pourrait être adoptée afin d'amener les produits danois à obtenir les plus hauts rangs et prix possibles sur les marchés anglais.

A différents temps et pour diverses périodes, les gouvernements des colonies de la Nouvelle-Zélande et de Victoria ont aussi employé un expert spécial.

Total collectif de l'exportation du beurre d'Australasie.—La quantité totale du beurre importé des colonies australasiennes en Angleterre, en 1890, a été de 4,535,776 livres.

En 1895, elle a été de 35,083,664 livres.

BEURRE CANADIEN IMPORTÉ PAR L'ANGLETERRE.

La quantité de beurre canadien importé en Angleterre durant l'année civile 1895 a été de 4,362,288 livres.

J. W. ROBERTSON,
Commissaire d'agriculture et de laiterie.